

MINISTERE DE LA PRODUCTION ET DE L'INDUSTRIALISATION AGRICOLE

Synthèse des réalisations des 100 jours du Ministère de la Production et de l'Industrialisation Agricole

1. Périmètre irrigué de N'Djaména-Farah :

- *Réouverture officielle du chantier d'aménagement de 3 000 ha du périmètre irrigué de N'Djaména-Farah sur la Très Haute Instruction du Président de la République, Chef de l'Etat, le 31 mai 2024 :*
- *Relance de l'exploitation des 80 ha aménagés précédemment par le groupement SATOM/BABABALKHER (repiquage en cours) ;*
- *Recrutement en cours du bureau d'étude pour l'étude de 2 920 ha restants
(3000 ha – 80 ha) en vue de leur aménagement par le groupement d'entreprise Satom/Babalkher une fois la révision du contrat avec le groupement d'entreprise réalisée ;*

2. Réforme de la SODELAC : un comité technique, mis en place par arrêté du Ministre, est à pied d'œuvre pour proposer la réforme de la Société. Un atelier sera organisé à Bol pour valider le rapport du Comité avant d'entreprendre ladite réforme.

3. Restructuration de la SIMATRAC : un comité interministériel est en cours de création au niveau du Premier Ministre en vue de proposer la restructuration de la Société. Ce comité interministériel sera appuyé par un comité des experts composé des secrétaires généraux des Ministères.

4. Signatures diverses :

- *Signature du protocole d'accord avec la Hongrie dans le domaine de développement agricole ;*
- *Signature de l'accord de financement du projet d'Agribusiness et de Transformation Rurale Inclusive (ProAGRI), financé par la Banque Mondiale.*
- *Signature du mémorandum d'entente portant adhésion du Tchad KAFACI lors de sa 6^{ème} Assemblée tenue du 27 au 28 août 2024 au Kenya.*

KAFACI est un organisme de coopération intergouvernemental et multilatéral qui vise l'amélioration de la production alimentaire, la pratique de l'agriculture durable et l'intensification des services de vulgarisation dans les pays africains grâce au partage des connaissances et de technologies agricoles. Il compte 37 pays africains et la Corée du Sud.

5. Lancement de la 2^{ème} phase du Projet P2RS, financement Banque Africaine de Développement (BAD) ;
6. **Sensibilisation pour la cohabitation pacifique et la prévention des conflits entre éleveurs et agriculteurs** : Une mission conjointe avec le Ministère en charge de l'élevage a été effectuée dans ce sens dans la Province du Mayo-Kebbi Ouest et Mayo-Kebbi Est sur la Haute Instruction du Premier Ministre, Chef du Gouvernement.
7. **Recherche agricole** :
 - Création du Centre National de Spécialisation du Blé (CNS-Blé) à Matafo, dans la Province du Lac ;

- Création du Comité National de la Recherche Agricole du Tchad, des Comités Eco-Régionaux de recherche Agricole (CERRA) dans les trois zones agroécologiques du Tchad ;
- Tenue d'une rencontre régionale regroupant les chercheurs de 9 pays africains de l'Ouest et du Centre et des centres internationaux de recherche pour la planification des activités du Centre National de Spécialisation du Blé au Tchad (CNS-Blé) à N'Djamena avec l'appui du projet PRSA et du CORAF (*Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricole*).
- Signature de plusieurs Accords de Coopération bilatérale avec les institutions de recherche agricoles et de l'enseignement supérieur au niveau national, sous-régional et régional ;
- Plusieurs activités de recherche sont menées et 217 hectares sont emblavés pour la production de semences de prébase et de base des cultures vivrières, fourragères et cotonnière (toutes espèces et variétés confondues), des plants fruitiers et boutures de manioc.

8. Encadrement du monde rural, des collectes des données statistiques :

- appuis-conseils, suivi régulier des marchés des produits agricoles, diffusion des statistiques agricoles réalisés ;
- distribution de 139 tonnes des semences certifiées aux organisations des producteurs avec l'appui financier de la FAO pour 178 300 ha emblavés de toutes cultures confondues dans la Province du Lac ;
- mise à jour du plan national de réponses aux populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle sur les résultats issus de l'analyse du Cadre Harmonisé (CH) et évaluation d'urgence de la Sécurité Alimentaire et

des moyens d'Existence conjointement avec la FAO dans les six (6) provinces (Sila, Ouaddaï, Wadi Fira, Kanem, Lac et Bahr-El-Gazal).

9. Au titre de la lutte contre les ennemis des cultures :

- **bioagresseurs ordinaires** : des efforts sont déployés pour la protection des surfaces emblavées et d'encadrement des producteurs et exportateurs. La prédisposition de 1150 kg de pesticides et des kits phytosanitaires (460 pulvérisateurs) dans les 23 Bases Phytosanitaires sur le territoire ;
- **criquets pèlerins** : des opérations de surveillance, de prévention et de lutte contre le criquet pèlerins sont opérés. Des équipes sont actuellement déployées dans toutes les zones grégarigènes du pays.

Fait à N'Djaména, le 29 août 2024

Le Ministre de la Production
et de l'Industrialisation agricole

KEDA Ballah